

**JOURNEE DEPARTEMENTALE
PREVENIR LE DECROCHAGE EN ISERE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

**MERCREDI 13 AVRIL 2011 de 8h30 à 17h - IUFM GRENOBLE
30 Avenue Marcellin Berthelot - 38100 Grenoble**

Éléments du dossier du participant

	Page
Ordre du jour	2
Bibliographie sélective	3
Fiche 1	4-5
• Synthèse de la première phase de la recherche-action sur le retour des élèves en classe après une session dans un dispositif relais	
Fiche 2	6
• Synthèse des groupes de formation et de recherche-action autour de la prévention et la lutte contre les discriminations	
Fiche 3	7-8
• Synthèse du groupe de travail départemental : « Prévenir le décrochage dans les collèges »	
Fiche 4	9-10
• Synthèse des ateliers territoriaux « Prévention du décrochage »	
Fiche 5	11-12
• Synthèse : Les « signaux faibles » précurseurs du décrochage	
Fiche 6	13-14
• Synthèse : Relation avec les parents et les familles	

Ordre du jour

8h30 – 9h

Accueil – Inscription aux ateliers

9h – 9h30

Introductions

Mme Lesko – Inspectrice d'Académie

Mme Perez – Présidente de l'Adate

9h30 - 10h30

Intervention M. Bernardin – chercheur en sciences de l'éducation

ESCOL – Université Paris VIII

Le rapport aux savoirs – Le décrochage cognitif – La rupture scolaire

10h30 – 10h45

Pause

10h45 – 12h

Ateliers

12h – 13h30

Repas sur place

13h30 – 14h15

Intervention de M. Berthet – Sociologue indépendant

Professeur attaché à l'Université Versailles – St Quentin en Yvelines

Relations avec les parents

14h15 – 15h

Intervention de M. Richez

Directeur de recherche à l'Institut National de la Jeunesse et de L'Éducation Populaire

Les politiques publiques relatives à la jeunesse

15h – 16h

Ateliers*

16h – 17h

Retours des personnes « fil rouge »

Mme Chéreau – Chargée d'étude au Centre Alain Savary de l'INRP

M. Berthet – Sociologue indépendant

Conclusion et Perspectives

Mme Derriaz – Inspectrice d'Académie Adjointe

Prévenir le décrochage en Isère : État des lieux et perspectives
Journée départementale Grenoble, 13 avril 2011

Décrochage scolaire

- BROCCOLICHI Sylvain, « Désagrégation des liens pédagogiques et situations de ruptures » *Ville-Ecole-Intégration Enjeux n° 122 Le décrochage scolaire : une fatalité ?*, sept 2000, 12 p. - Source www2.cndp.fr
- GLASMAN Dominique, OEUVRARD Françoise (dir.). *La déscolarisation*, La Dispute, 2004, 312 p.
- BAUTIER Elisabeth, « Décrochage scolaire. Genèse et logique des parcours » *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, n° 132, mars 2003, pp. 30-45 - Source : www2.cndp.fr

Le rapport aux savoirs

- BARTH Britt-Mari, *Le savoir en construction. Former à une pédagogie de la compréhension*, Retz, 1993, 208 p.
- BERNARDIN Jacques, « Jouez les ethnologues », *Les dossiers du café*, janvier 2009, 4 p. - Source : www.cafepedagogique.net
- BOIMARE Serge, « L'enfant et la peur d'apprendre », Dunod, 2000, 156p.
- CHARLOT Bernard, *Du rapport au savoir, éléments pour une théorie*, Anthropos, 1999, 112 p.

Relations avec les parents

- DO CEU CUNHA Maria, " Les parents et l'accompagnement scolaire : une si grande attente " *Ville École Intégration n° 114*, septembre, 1998. - Source : www2.cndp.fr
- ICHOU Mathieu, « Rapprocher les familles populaires de l'école, analyse sociologique d'un lieu commun », *Dossiers d'études - N° Pub 125* février, 2010 - Source : www.caf.fr
- Ministère de l'Education Nationale, La place et le rôle des parents dans l'école - Rapport conjoint IGEN-IGAENR, octobre 2006, 91p. - Source : www.ladocumentationfrancaise.fr
- Thin Daniel, « L'école et les familles populaires », Texte de conférence donnée à la journée de formation conjointe EN/GIP Nord Isère, 2008 - Source : www.reussite-educative-gipnordisere.fr

Les politiques publiques relatives à la jeunesse

- BIER Bernard, Atelier d'échanges de pratique 6 : *Mettre en oeuvre une politique jeunesse : quels enjeux ? Quelles méthodes ?* Neujpro, octobre 2008, Vichy, 20 p. - Source : www.injep.fr
- CRDSU, Jeunes des quartiers populaires. Quels regards ? Quelles initiatives ? Les cahiers du DSU n° 48 - printemps-été 2008. - Source : www.crdsu.org
- RICHEZ Jean-Claude, *Politiques de jeunesse : la nouvelle donne*, INJEP, juin 2008, 4 p. - Source : www.ressourcesjeunesse.fr

Comment améliorer le retour des élèves en classe après une session dans un dispositif relais ?

*Synthèse de la première phase de la recherche-action (2009-2010),
réalisée par Myriam Chéreau (Centre Alain Savary -INRP)*

I. La méthode

Il s'agit d'une démarche collective intégrant à la fois une stratégie de recherche et une stratégie d'action. Elle est réalisée par une équipe multidisciplinaire au sein de laquelle chercheurs et acteurs sont engagés dans une relation non plus de sujet-objet de recherche mais de collaboration et de concertation. Lors des différentes rencontres, une négociation est menée dans des ateliers entre les parant une étude de cas, chaque équipe relais discute avec d'autres, remet en question certaines concernées, c'est-à-dire entre les acteurs des relais des différents bassins du département de l'Isère : en présents aspects du projet tel qu'il a été lancé en 2009-2010. L'équipe d'accompagnement se compose de deux personnes : une chargée d'étude du centre Alain Savary de l'INRP sur la question du décrochage scolaire et des dispositifs relais, et une chercheuse en sciences de l'éducation, rattachée à l'équipe ESCOL-CIRCEFT de l'université de Paris VIII, qui suit les échanges et controverses, guide la réflexion pour favoriser l'émergence d'une question vive à partir d'un temps d'analyse objectivée du contexte du décrochage scolaire pris en charge par les dispositifs relais. Cela donne lieu à des bilans ou synthèses descriptives et analytiques dont les destinataires sont les acteurs de ces dispositifs.

Les données recueillies au cours du travail n'ont pas de valeur ni de signification en soi. Elles sont intéressantes en tant qu'éléments d'un processus de changement social et, en ce sens, l'objet de la recherche-action est une situation sociale considérée dans un ensemble. Le chercheur abandonne (provisoirement) le rôle d'observateur extérieur qu'il s'attribue habituellement. Il passe de l'attitude de distance sociale qui le sépare des personnes constituant son objet de recherche à une autre, participante. Il va d'une observation empathique à l'interaction directe en vue d'une coopération réelle, et instaure une relation de sujet à sujet entre lui et les autres partenaires. Néanmoins, les résultats obtenus au terme de la recherche-action, ici il s'agira d'évaluer la qualité du retour de l'élève après son passage en dispositif relais, doivent pouvoir être analysés, présentés et diffusés au-delà de la situation locale.

Cette question préoccupante du retour est centrée sur une situation concrète qui fait problème et s'insère dans des rapports sociaux réels. Elle est liée à une action de changement social. Elle vise à produire une meilleure connaissance des conditions et des résultats de l'action expérimentée pour en dégager des acquis susceptibles d'être généralisés. Mais elle exige aussi l'engagement de chaque participant, soit une ouverture à la critique et à la remise en question, la capacité de faire évoluer ses conceptions, sa pratique et ses rapports interpersonnels en fonction du développement de la recherche-action. Cependant chacun s'engage en fonction de son « intéressement », terme emprunté à la terminologie de la sociologie des sciences et proposé par Akrich, Callon, Latour¹ (1991). Ce modèle met en avant l'existence de tout un faisceau de liens qui unissent l'objet à tous ceux qui le manipulent. Cela suppose la participation active de tous les acteurs investis en fonction de leur « intéressement c'est-à-dire de leurs attentes, leurs intérêts, leurs problèmes et demande une construction collective, fruit d'un intéressement toujours plus large ». Les intérêts immédiats peuvent être différents, voire divergents, et c'est à travers leur collaboration autour d'un objet commun que les acteurs vont être amenés à les dépasser.

L'année 2009-2010 a permis d'établir un état des lieux de l'ensemble des dispositifs relais de l'Isère sur la question du retour des élèves au collège après un passage dans un atelier ou une classe relais. Il a également contribué à faire travailler ensemble des acteurs issus de catégories professionnelles différentes : enseignants, coordonnateurs, animateurs, assistantes sociales, chercheurs, chefs d'établissement, directeurs de CIO, CT politique de la ville, IEN IO, IA adjoint.

¹ M Akrich, M.Callon, B.Latour, « L'art de l'intéressement », in D. Vinck (dir.), Gestion de la recherche, Nouveaux problèmes, nouveaux outils, Bruxelles : de Boeck, 1991, p.49.

Les trois rencontres qui ont eu lieu ont favorisé la circulation des savoirs issus de la pratique et de l'expérience, de savoirs théoriques faisant état des recherches scientifiques. Les acteurs des dispositifs relais se sont réappropriés des outils supports (fiche de projet par exemple) en tenant compte de l'historique de leur dispositif, du travail engagé depuis plusieurs années et du fonctionnement du dispositif.

II. Quelques aspects clés de l'état des lieux

Plusieurs exemples pointent l'adhésion progressive au travail scolaire pendant la session lorsqu'il y a accompagnement, et la démobilité progressive après le retour quand les difficultés scolaires de l'élève lui semblent insurmontables. Ce qui signifierait que le suivi après le retour doit être approfondi et prolongé. Le passage en DR devrait donc permettre une remobilisation cognitive durable, rendue moins hypothétique si l'élève progresse réellement dans sa maîtrise des contenus de savoirs. Pour que le travail accompli au DR soit reconnu, il doit avoir une valeur au collège, il doit appartenir à la sphère scolaire. Si le décalage entre le contenu travaillé au collège et celui travaillé au DR est trop grand, l'équipe du DR n'apparaît pas comme suffisamment légitime pour se poser en parité avec les enseignants du collège. Les logiques professionnelles sont différentes mais doivent trouver des objets communs d'apprentissage. Le socle commun de compétences et de connaissances dont la validation devient obligatoire en fin de 3e peut être justement ce référent scolaire.

Revaloriser l'élève nécessite de travailler sur l'estime de soi mais aussi sur les contenus d'apprentissage. L'un n'exclut pas l'autre. C'est en améliorant ses résultats scolaires que l'élève peut retrouver une meilleure estime de soi, il s'agit de viser une recomposition plus générale, pas seulement de régler des problèmes comportementaux. L'exigence de scolarisation et de réussite scolaire concerne tous les élèves, y compris ceux qui transitent à un moment donné par un dispositif relais. Il me semble nécessaire de dissocier le cognitif de l'identitaire.

III. La complexité du retour

On peut faire l'hypothèse que la complexité du retour existe pour au moins trois raisons. Malgré la préparation du retour, il reste toujours une part d'incertitude et d'imprévisible à gérer et qu'on ne peut pas anticiper et contrôler ; du fait de logiques professionnelles différentes dans l'équipe pédagogique et éducative du dispositif relais et du collège, et qui pourtant coexistent, le retour reste un moment sensible ; la représentation du retour pensée comme échec ou réussite est très exclusive de toute autre logique.

Pour produire un changement sur le long terme, on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de passer d'une logique du OU (ou le retour est un échec ou c'est une réussite) à celle du ET (approche essais erreurs qui conduit à accepter l'incertitude, l'imprévisibilité liées au retour en classe de l'élève).

A quelles conditions la collaboration, voire la coopération est-elle possible ? Elle supposerait un langage commun, des compétences partagées, des expériences professionnelles partagées, une connaissance mutuelle des acteurs, des objectifs opérationnels et des valeurs éthiques et culturelles. Elle nécessiterait un pilotage clairement identifié et en continu pour mettre en cohérence ces différents niveaux de logiques d'acteurs autour d'une vision partagée et pour construire une intelligence collective en action.

IV. La deuxième phase de la recherche-action (janvier 2011- septembre 2012)

Cette deuxième phase concerne deux ateliers relais de l'Isère avec tous les acteurs des dispositifs et des collèges avant, pendant et après la session. Elle vise à étudier les conditions d'amélioration du retour à partir de deux indicateurs : le choix de compétences du socle commun et l'absentéisme. Ces deux indicateurs supposent une articulation entre la socialisation entendue comme comportements plus conformes aux exigences scolaires et la remédiation aux difficultés d'apprentissage et un objet de travail commun entre les professionnels des ateliers relais et du collège

**Groupes de formation et de recherche-action sur la
prévention et la lutte contre les discriminations**

Synthèse réalisée par Jean-Pierre Martin (Inspection Académique de l'Isère)

Dans le cadre des priorités nationales sur la prévention du décrochage scolaire, de la violence et de la lutte contre les discriminations, l'inspection académique de l'Isère a entamé une démarche de formation auprès des acteurs en position d'être pilote: chefs d'établissement, conseiller principaux d'éducation, inspecteurs de l'éducation nationale, directeurs de centre d'information et d'orientation, assistante sociale scolaire.

Les discriminations, au sens de la loi sont une rupture d'égalité de traitement, en situation comparable dans l'accès à un bien, un droit, un service (dont celui de l'éducation). Ceci concerne donc les adultes, qui par leur fonction ou position peuvent empêcher ces accès.

Madame l'inspectrice d'académie souhaite qu'à travers ce travail se traite et s'installe une véritable égalité de traitement pour tous les élèves et toutes les familles, garantissant ainsi plus de sérénité dans les relations et facilitant un meilleur accès aux apprentissages. Cette entrée par l'égalité de traitement est nécessaire non seulement pour respecter le droit, mais aussi pour respecter les personnes.

Ces temps de formation ont permis d'aborder le concept de discrimination et entre autres les notions et processus de stéréotypes et de préjugés. Processus qui interviennent dans nombre de temps de la vie scolaire lorsqu'il s'agit d'opérer des choix: relation pédagogique, organisation du travail scolaire, de l'aide, de l'accompagnement, du redoublement, de l'orientation, de la relation aux parents...

Si certaines de ces pratiques sont individuelles, elles sont intégrées bien souvent dans un contexte systémique s'organisant autour des représentations partagées et transmises qui s'inscrivent ainsi dans l'organisation du système.

Ces personnes seront amenés à sensibiliser leurs équipes. Ainsi déjà 120 professeurs d'école stagiaires, 20 directeurs d'école en formation ont été concernés.

L'ensemble des assistantes sociales et des infirmières scolaires le seront sous peu, ainsi que les conseillers d'orientation psychologue.

Parallèlement l'Inspection Académique copilote aux côtés de la Métro (intercommunalité de l'agglomération grenobloise) un plan territorial de lutte contre les discriminations dans le champ de l'éducation. Pour l'Éducation Nationale cela se concrétise par des équipes volontaires sur 5 établissements scolaires (collèges H. Wallon, A. Césaire, G. Philippe, J. Vallès, lycée Mounier) qui sont en recherche action accompagnés par un chercheur sociologue, spécialiste de ces questions. Personnels volontaires : enseignants, AS, COP, CPE, chefs d'établissement...

Intervenant : Fabrice Dhume – sociologue - IS CRA-Est

Le travail a démarré en septembre 2010.

Il s'agit d'abord ici de faire fonctionner le groupe qui travaille sur un sujet sensible, de déconstruire (en partie) son système de représentation, de se mettre en jeu (je).

Les groupes ont choisi des sujets de travail propre à chacun de leur contexte : les bulletins de notes, l'orientation (comment est-elle abordée tout au long de la scolarité) la vie scolaire, les sanctions, le règlement intérieur, la relation aux parents, la notion de pouvoir dans les discriminations...

Les travaux sont en cours.

**Groupe de travail départemental :
Prévenir le décrochage dans les collèges**

Synthèse réalisée par Jean-Pierre Martin (Inspection Académique de l'Isère)

Composé avec une représentativité des différents types de professionnels intervenant auprès des élèves et des différents territoires du département, il a été mis en place en janvier 2009 à la demande de l'IA DSDEN et a été chargé de proposer des pistes de travail pour prévenir le décrochage dans les collèges.

Ces pistes de travail rappellent des principes qui doivent guider l'action et donnent des exemples de mises en œuvre. Chaque collège définira ses propres actions en référence à son contexte.

Pilotage : IA adjoint

Animation et suivi opérationnel : Pascale Thomas, IEN IO et Jean-Pierre Martin, conseiller technique.

Le groupe s'est réuni sous forme plénière (3 séances en 2009 et 2 en 2010) ou en sous groupes territoriaux (2 séances en 2009).

Il a dégagé des principes et des axes de travail :

➤ **Des principes**

- ✓ Si la situation de rupture se traite dans le crise et/ou l'urgence, elle s'est cependant construite progressivement. Les ruptures sont importantes en cycle central. Construire sur toutes les années collège, dès la 6^{ème}. Proposer éventuellement en 3^{ème} des dispositifs incluant une dimension d'aide à l'orientation.
- ✓ Repérage des indicateurs de décrochage ; identification précise des difficultés de l'élève (avec des dominantes possibles : difficulté dans les apprentissages, motivation pour les apprentissages, troubles du comportement, problèmes de santé, problèmes familiaux, problèmes sociaux, orientation...).

C'est du diagnostic précis de la difficulté que dépend la construction de la réponse pertinente.

➤ **Des axes de travail : 4 axes sont incontournables pour les collèges**

- l'organisation de la vie au collège (dans ses aspects disciplinaires, non disciplinaires, et dans l'articulation entre les deux et pour les 2 types d'acteurs, les élèves et les professionnels de l'établissement),
- le travail pédagogique en classe,
- la vie scolaire,
- la vie de l'établissement.

1) L'organisation au collège (des espaces et du temps)

Le principal doit être garant d'une organisation qui facilite le travail des professionnels préalable à la mise en œuvre d'actions pertinentes pour la réussite des élèves décrocheurs.

Le triptyque « administratif/pédagogique/éducatif » doit fonctionner de façon cohérente et équilibrée. Pour remédier au décrochage, le pédagogique et l'éducatif ne peuvent pas être disjoints, les objectifs d'apprentissage et de re-socialisation non plus. Les études montrent que le décrochage est d'abord cognitif pour l'élève, qui finit par ne plus trouver sa place à l'école et le manifeste dans des comportements.

a) Des espaces de suivi des situations des élèves (commission de suivi...).

b) Des espaces de paroles pour les enseignants, pour exprimer le mal-être (rôle des assemblées générales, de stages de formation en analyse de la pratique / supervision...).

c) Des espaces de travail collectif pour les enseignants, pour construire les pratiques pédagogiques. Les projets sont à mettre en cohérence avec le contrat d'objectifs. L'adhésion de l'équipe sur le travail autour du socle commun est à rechercher de façon primordiale.

- Temps : utiliser les stages d'équipe dans le cadre de la formation continue,
- Instance : en instituer une, reconnue à l'échelle du collège (conseil pédagogique, groupe de travail, assemblée pédagogique ...),
- Objets de travail :
 - Compétences disciplinaires et transversales,
 - Pratiques d'évaluation (progrès accomplis, statut de l'erreur, prise en compte du travail à la maison, auto-évaluation...),
 - Individualisation, différenciation pédagogique...
 - Conditions pour la réussite de retour en classe des élèves sortis temporairement de la scolarité « ordinaire »,
 - Rituels de vie de classe...
- Accompagnement : solliciter les IA IPR,
- Mise en place de circuits et de supports de communication.

d) Des espaces d'accueil des familles (rencontres collectives non centrées sur les problèmes liés à la scolarité de leur enfant).

Difficultés rencontrées :

- le manque de stabilité des équipes éducatives au sein du même établissement,
- l'usure des équipes déjà engagées dans de nombreuses actions.

2) Le travail pédagogique en classe

- Il doit être centré sur l'acquisition des compétences par les élèves et conduire à une évolution des pratiques d'évaluation.
- Au-delà du travail disciplinaire, un travail éducatif plus transversal est conduit pendant les heures de vie de classe (10 heures réglementaires ; si utilisation de plus de 10 heures, les nommer autrement).
- La mise en place du tutorat est conseillée.

3) La vie scolaire

- S'assurer que le règlement intérieur est connu, applicable.
- S'engager dans un travail sur une charte de vie de classe.
- Instaurer des rituels dans la vie de l'établissement (instaurer le calme avant d'entre en classe...).
- Mettre en place une commission d'éducation (1 fois par semaine).
- Utiliser le CDI.

4) La vie de l'établissement

Veiller à la mise en place de :

- rituels d'accueil des nouveaux enseignants,
- circuits d'alerte sur des situations d'élèves délicates et/ou complexes,
- circuits de communication/d'informations entre les différents professionnels (enseignants, vie scolaire, infirmier, COP, AS, AED...).

**Ateliers territoriaux « Prévention du décrochage »
Agglomérations de Grenoble, Nord Isère et Pays Viennois
(de mars 2010 à février 2011)**

Synthèse réalisée par Jean-Marc Berthet (sociologue indépendant)

Contexte

La démarche, conduite par l'Inspection Académique de l'Isère et le Crefe 38, s'inscrit dans le cadre d'un double constat du côté de l'Etat et de l'Inspection Académique. D'une part, il est demandé aux collectivités locales de renforcer le fonctionnement des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS) et du suivi personnalisé dans le cadre des Dispositifs de Réussite Éducative (DRE). D'autre part, on constate des établissements scolaires où les conseils de discipline sont nombreux, les absentéismes des élèves fréquents sans néanmoins que la réussite éducative ne soit sollicitée. Parallèlement, le souci du décrochage et de sa prévention est assez généralisé dans des champs professionnels variés, comme en témoigne la diversité des origines professionnelles des participants à ces ateliers.

Objectif

La démarche a résolument été tournée **vers la co-production collective avec les professionnels de chacun des trois territoires pour :**

- Clarifier les termes et donc élaborer une compréhension partagée du risque de décrochage,
- Favoriser l'interconnaissance entre partenaires,
- Mutualiser des expériences et des pratiques autour de la prévention du décrochage,
- Identifier des leviers pour agir sur ces situations,
- Capitaliser le travail par la production d'un document écrit.

Méthode

Trois groupes ont été conduits sur les agglomérations de Grenoble, Pays Viennois et Porte d'Isère. Ils ont rassemblé chacun 15 personnes : personnels de l'Éducation nationale (Principaux, CPE, Professeurs Principaux et assistants de service social), professionnels impliqués dans les dispositifs de réussite éducative (Coordonnateurs et référents de parcours), des personnels du Conseil Général et des partenaires associatifs (animateurs d'accompagnement scolaire, éducateurs de prévention, animateur locaux d'intégration).

Quatre ateliers se sont déroulés de mars 2010 à janvier 2011 sur chacun des territoires. Ils ont permis d'aborder : le repérage et les signaux faibles du décrochage, la place et le travail avec les familles, le partenariat autour du décrochage, la définition de pistes d'action pour le prévenir.

Chacune des séances a donné lieu à un compte rendu, discuté et validé par les participants la fois suivante.

Une journée départementale s'est déroulée le 5 Octobre 2010 et a rassemblé les trois groupes. Elle a été construite autour de l'exploitation des contributions écrites des participants (rédaction de situations d'échec et de réussite de la prévention du décrochage) et d'une intervention de Serge Boimare, directeur pédagogique du Centre Claude Bernard à Paris.

Les séances (12 demi-journées et 1 journée) ont été conduites par Jean-Marc Berthet, sociologue indépendant associé à l'Université de Versailles Saint Quentin, et co-animées par deux chargés de mission (Inspection Académique de l'Isère et Crefe38).

Une restitution finale des travaux a eu lieu le 22 février 2011.

Résultats

Un document de travail présentant la synthèse des comptes-rendus et des deux rencontres départementales a été produit. Nous en reprenons les principaux points de synthèse :

1. *La question du décrochage est souvent prise entre une lecture cognitive liée aux apprentissages et une lecture sociale liée aux situations des jeunes et de leurs familles.*

2. *Une multiplicité de signaux faibles peut rendre compte du décrochage sans être exclusifs les uns des autres. Au contraire, c'est leur accumulation chaque fois différente qui peut rendre compte du décrochage.*

3. *Selon Serge Boimare, quatre entrées clés sont déterminantes pour favoriser l'entrée dans les apprentissages et donc éviter le décrochage : se confronter à ses propres manques, se conformer à des règles, être en capacité de gérer la solitude, se confronter à l'attente.*

4. *La question du nourrissage culturel et le fonctionnement groupal sont deux notions clés pour travailler la prévention du décrochage scolaire.*

5. *La qualification de l'échec à prévenir le décrochage donne un sentiment d'impuissance car les professionnels concernés ont du mal à enclencher de nouvelles actions qui obligent à une réponse multipartenariale.*

6. *Le temps de l'accompagnement et de la prise en charge est toujours long et doit s'inscrire dans une durée avec des publics qui ont un rapport au temps de l'immédiateté. Le temps des institutions n'est pas celui des jeunes et de leurs parents, ce qui crée de nombreux malentendus.*

7. *Dans la réussite de la prévention du décrochage, 4 grands éléments sont ressortis des situations rédigées par les participants :*

- *la nécessité de la reconnaissance d'un adulte référent pour aider le jeune et sa famille qui soit légitimé comme tel par tous les partenaires (familles comprises),*
- *la nécessité de prendre la question le plus en amont possible pour vraiment intervenir dans un cadre préventif plutôt que strictement curatif,*
- *la manière de penser le raccrochage en premier lieu, c'est à dire de se mettre dans une dynamique proactive plutôt que négative à vouloir éviter le décrochage,*
- *l'importance des actions de tutorat ou d'inscription des adolescents dans des petits groupes où ils puissent trouver et reconstruire leur place.*

8. *Dans la relation aux familles, la question de la construction d'une relation de confiance entre l'école et les familles reste centrale.*

9. *Le partenariat sur ces sujets relève plus souvent d'un bricolage entre professionnels lié à leur interconnaissance que d'une construction véritablement formalisée.*

10. *La construction de projets locaux autour de la prévention du décrochage bute aujourd'hui sur la multiplicité des dispositifs éducatifs qui rendent les politiques publiques parfois illisibles et qui nuisent aux prises en charge.*

11. *Revenir à la notion de projet impose peut-être de sortir de la contrainte des dispositifs pour reposer les fondements d'un projet éducatif local, ce qui impose de revisiter la notion de diagnostic de territoire.*

12. *Deux signaux faibles n'ont pas vraiment été abordés dans les échanges : la question de la réalité d'une masculinisation du décrochage d'une part et la question des modèles culturels et ethniques qui différencient fortement les modes de prises en charge des décrocheurs d'autre part.*

**Ateliers territoriaux « Prévention du décrochage »
Agglomérations de Grenoble, Nord Isère et Pays Viennois**

Cette synthèse est issue d'une production collective entre professionnels de l'Éducation Nationale, de la Réussite éducative et du travail social participant aux ateliers conduits conjointement par l'Inspection Académique et le Crefe de l'Isère

**Les « signaux faibles » précurseurs du décrochage :
leur fréquence et/ou leur combinaison doit alerter les adultes**

**Un manque d'investissement dans les
apprentissages :**

- des devoirs non faits, et surtout les devoirs non notés,
- les oublis fréquemment de matériel
- les retards fréquents.

Une représentation négative de l'école :

- l'élève ne sait pas ou plus à quoi sert l'école, a le sentiment d'y perdre son temps
- les activités ou projets demandés lui paraissent trop abstraits
- la famille et/ou le jeune parlent de l'école de manière négative.

Les absences :

- un cumul d'absences
- une antériorité de ces absences en primaire
- l'absentéisme et sa généralisation.

Les rythmes scolaire :

- des journées très chargées
- des occupations autres que scolaires trop lourdes (responsabilités familiales...)
- les vacances ou week-ends prolongés
- la fatigue physique.

Apprentissages et résultats scolaires :

- les notes qui chutent, et particulièrement lorsque l'élève n'en semble pas affecté,
- la non compréhension des consignes,
- une moyenne scolaire inférieure à 10 au premier et/ou au second trimestre de sixième.

Autour du collègue :

- les difficultés à être élève en primaire,
- la fuite des équipements sociaux, des clubs sportifs,
- la non compréhension des consignes,
- l'incapacité à organiser ses loisirs,
- son inscription dans les « histoires » du quartier, les rumeurs ou graffitis le concernant,
- l'abandon de l'accompagnement à la scolarité,
- lorsqu'il n'apporte pas de quoi travailler à l'accompagnement scolaire (seule la relation avec les copains ou les animateurs le motive),
- le jeune et/ou la famille parlent de l'école de manière négative,
- le changement de groupe de copains.

Le comportement :

- tous les changements de comportements, et particulièrement lorsqu'il sont subits,
- le passage fréquent par l'infirmerie,
- le manque de motivation, l'asthénie, les angoisses ou phobies scolaires,
- l'hyperactivité ou au contraire l'entrée dans le mutisme et le retrait de la chose scolaire,
- Le désintérêt vis à vis de ce qui est fait dans la classe,
- l'apparition de conduites à risques (tabac, alcool...),
- la répétition de comportements déviants et/ou violents,
- toutes les exclusions de classes, particulièrement en classe de sixième.

Les troubles du comportement sont souvent les seuls indicateurs du décrochage alors même qu'ils n'en sont que le symptôme.

Points de repères pour la réflexion et l'action

Prévenir le décrochage demande :

- une très grande vigilance quant à aux « signaux faibles » : observer, écouter, ressentir...
- recouper les observations et les ressentis entre adultes (collègues, partenaires etc., en conseils de classe, réunions d'équipes etc., et au quotidien).

Des facteurs de risques ...

Les périodes charnières :

- toutes les orientations,
- et particulièrement les orientations non choisies (SEGPA, redoublements...),
- l'entrée en sixième,
- l'entrée en quatrième,
- les déménagements.

La place de l'enfant au sein de la famille :

- la place excessive qu'accordent certaines familles à leurs enfants (« l'enfant-roi »),
- des aînés qui ont eux-mêmes décroché.

La situation familiale :

- le nomadisme, les déménagements fréquents,
- l'isolement social de la famille,
- les difficultés sociales et économiques de la famille,
- des parents distants de l'école,
- lorsque les enfants portent seuls leur scolarité à l'écart de leurs parents.

...qui ne doivent pas faire oublier que les causes du décrochage relèvent aussi des pratiques pédagogiques et éducatives dans et hors l'école.

**Ateliers territoriaux « Prévention du décrochage »
Agglomérations de Grenoble, Nord Isère et Pays Viennois**

Cette synthèse est issue d'une production collective entre professionnels de l'Éducation Nationale, de la Réussite éducative et du travail participant aux ateliers conduits conjointement par l'Inspection Académique et le Crefe de l'Isère

Relation avec les parents et les familles

Quelques points en guise de rappel :

- La place des familles est toujours prise entre la disqualification, la nécessité de l'aide, et l'accompagnement.
- Ce sujet met toujours en jeu un triptyque articulant des valeurs qui colorent les représentations qui induisent elles-mêmes des pratiques.
- Se pose un problème de terminologie dans les textes mêmes de l'Éducation Nationale : le terme « famille » est systématiquement réservé aux textes relevant de l'Éducation Prioritaire, le terme « parent » étant réservé aux textes plus généraux (Cf travaux de Mathieu Ichou)
- La relation aux parents implique, pour les professionnels, un passage du faire sur les publics au faire avec, doublé de la construction de l'aller vers ces publics ; deux conditions de la co-éducation qui impliquent aussi une réflexion sur l'accueil et les conditions de la première rencontre.
- Les classes populaires oscillent dans leur rapport à l'école entre confiance et méfiance, alors même que c'est de bienveillance qu'il s'agirait.

Des constats :

- La prise en compte de cette question des parents, relève le plus souvent du « bidouillage ». Les relations et le système de relations avec les familles sont flous pour de nombreux professionnels qui ne savent pas toujours comment aborder certaines situations ou qui même les appréhendent.
- Beaucoup d'éléments reposent sur une relation de confiance dans le triangle parents-élèves-institutions, cette confiance se construit autant dans les relations formelles, qu'informelles.

Accueil des parents :

- Apporter une attention particulière à l'accueil en termes de savoir être et de savoir faire.
- Comment recevoir : les parents avec les enfants ou séparément? Donner la parole à l'enfant dans un premier temps ou au(x) parent(s)? L'importance de réfléchir aux modes d'accueil en fonction des situations.
- Être vigilant à la place symbolique donnée aux familles et aux enfants : accueillir à un bureau ou autour d'une table, rappeler les règles de civilités aux enfants sans disqualifier leurs parents.
- Des contextes très disparates à prendre en considération : des parents démunis et en demande, d'autres refusant des solutions pour leurs enfants.
- Importance d'une systématisation des relations entre parents et école plutôt que des rencontres ponctuelles lorsque surgit une difficulté. La répétition des rencontres (journées portes ouvertes, remise des brevets...) permet aux parents invités en tant que parents d'élèves de s'investir d'autant plus dans leurs relations avec leurs enfants.

Autorité parentale ou autorité familiale ?

- La notion de parents responsabilise d'avantage.
- La notion de famille peut être un point d'accroche différent dans construction de la relation.
- Lorsqu'il est difficile de communiquer avec des parents (barrière de la langue notamment) faire appel à un médiateur plutôt que de faire jouer ce rôle aux aînés.

Incidence des représentations sociales : les réfuter

- Le prisme des résultats scolaires fixe trop souvent les représentations sur les parents. Ils peuvent par exemple être vite considérés comme mauvais parents alors qu'ils ont peut-être simplement des difficultés à être parents d'élèves (mais être « bon parents » par ailleurs).
- Favoriser l'implication des parents dans la vie de leurs enfants sans penser que l'éducation ne relève exclusivement de la forme scolaire.
- Permettre aux parents de mieux comprendre/appréhender le fonctionnement de l'école : ses instances, son organisation, ses missions...

L'importance des rencontres collectives entre parents :

- Elles permettent souvent l'échange de « bons tuyaux » entre parents à propos de la relation aux institutions et/ou par rapport à l'éducation des enfants.
- Concernant les questions liées à l'adolescence, les parents sont en demande d'informations et de conseils, de personnes ressources à qui s'adresser. Le travail en réseau aide au maillage entre professionnels et parents.

Quelques pistes d'amélioration :

- Le besoin de formation des enseignants à la conduite d'entretiens avec des familles.
- Réfléchir avec les parents sur le terme de « devoirs » et toutes les attentes différentes qu'il engendre.
- Déconstruire les représentations croisées entre celles des parents et celles des enseignants.
- Travailler sur la co-construction du décrochage entre enfants et parents (parents qui temporisent et professionnels qui se sentent sans prise).
- Prendre en compte le mal-être des jeunes dans les situations de décrochage : construire des moyens de redonner envie d'aller à l'école.
- Réfléchir sur des alternatives qui produisent des pédagogies différenciées au moment où la suppression des classes de technologie réduit les propositions à faire aux familles.
- Réfléchir sur le risque de décrochage en particulier lors des re-scolarisation après les exclusions.
- Travailler sur l'articulation des mesures AEMO et des services de la PJJ dans la mesure où les suivis ne sont pas assez soutenus sur la durée, ce qui laisse les enseignants désarmés dans leurs réponses.
- Garder le nécessaire triptyque affect – présence – continuité des interventions.